



LE PARISVILLOIS

AVRIL, MAI ET JUIN 2011

VOL. 1

NO. 17

« Intéressez-vous à l'avenir.
Pourquoi? Parce que c'est là
que vous allez passer
le reste de votre vie! »

- Charles Franklin Kettering

Mot du Maire

Bonne fête Parisvillois!

La FADOQ, sous l'égide de monsieur Renald Roux, fut l'instigatrice de la publication du Parisvillois. Mes dames Ginette C.-Bisaillon et Thérèse Beudet coordonnèrent les articles et firent la mise en page avec la participation de madame Marie-Blanche L'Hérault.

Bravo à ces personnes et à toutes les personnes qui les ont appuyées.

La municipalité prend le flambeau : nous avons besoin de votre participation pour que le Parisvillois nous ressemble.



Maurice Grimard

Matières résiduelles

Mois	Récupération	Déchets
Avril	12 - 26	5 - 19
Mai	10 - 24	3 - 17 - 31
Juin	7 - 21	14 - 28

Centre administratif

975, rue principale Ouest, Parisville (Québec) G0S 1X0

Tél.: 819 292-2222 Téléc. 819 292-1514

Courriel: info@municipalite.parisville.qc.ca

Heures d'ouvertures: du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Maire: Maurice Grimard
Directeur général: François Gaudreault
Inspecteur municipal: Éric Bédard Tél.: 819 692-0627
Inspecteur en bâtiment: Réjean Poisson

Office municipal d'habitation

Directrice générale: Marielle Lafond

Fabrique

985, rue principale Ouest, Parisville (Québec) G0S 1X0

Tél.: 819 292-2058 Téléc. 819 292-2212

Site internet: www.paroisseduchene.org

Courriel: fab@municipalite.parisville.qc.ca

Curé: L'abbé Réjean Lussier

Présidente: Colette L. Ouellet

IMPORTANT

Déchets volumineux 17 mai

Votre municipalité... en bref!

Sondage Internet

Un petit rappel pour vous dire que vous avez jusqu'au **7 avril 2011** pour nous faire parvenir votre coupon-réponse pour le sondage à propos des services internet, de téléphonie et de télévision.

La municipalité de Parisville réalise présentement cette étude de marché afin de connaître l'intérêt des résidents du périmètre urbain et agricole de Parisville dans le but de leur faire bénéficier des services internet haute vitesse, de téléphonie, et de télévision (périmètre urbain seulement).

Travaux 2011

C'est finalement en 2011 que deux projets attendus par plusieurs d'entre vous verront le jour. Les travaux d'aménagement d'une bande piétonnière et cyclable sur la route 265 seront réalisés au courant de l'été. Le contrat a été octroyé au groupe Arsenault de Trois-Rivières. Ce projet vise à implanter, en plein coeur du périmètre urbain, une bande piétonnière et cyclable d'une largeur de 2,5 mètres et d'une longueur de plus de 500 mètres. Cette initiative vise à sécuriser le secteur et à favoriser les déplacements à pied et à vélo. Pour réaliser ce projet, la Municipalité de Parisville a obtenu une subvention du Ministère des Transports de l'ordre de 50% de la facture totale.

Le deuxième projet attendu est sans aucun doute le prolongement de la piste multifonctionnelle jusqu'à Deschaillons-sur-St-Laurent. Ce projet permettra un lien direct de la route 132 jusqu'à Fortierville. Pour la portion Parisville, elle sera aménagée de la même façon que le tronçon actuel, cependant elle sera aménagée en criblure de pierre. Ce projet voit le jour grâce à

S'il y avait une demande suffisante de la part des citoyens, il se pourrait que Sogetel développe un réseau afin de pouvoir desservir les nouveaux clients qui souhaitent avoir accès à ces services. C'est pour cela que je vous encourage fortement à nous le faire parvenir.

Coupon réponse

Nom : _____

Adresse : _____

Je suis intéressé(e) par les services suivants et/ou je souhaite en savoir plus :

Internet haute vitesse téléphonie télévision

Je suis déjà client de Sogetel pour les services internet et/ou télévision

J'ai les services internet avec un autre fournisseur

Une fois rempli, ce coupon doit être remis à la Mairie de Parisville, 143, route 265, Parisville, QC J0S 1X0, ou par courriel à info@parisville.qc.ca avant le 7 avril 2011. Les coupons remplis non utilisés seront détruits à la fin de la campagne de sondage. Ce coupon ne constitue pas un engagement de la part de la Municipalité de Parisville.

diverses contributions financières de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Chêne, du CLD de Bécancour via le pacte rural et bien sûr de la Municipalité de Parisville.

Nous sommes aussi à évaluer plusieurs dossiers, dont celui des installations d'aqueduc. Des travaux d'entretien seront donc à prévoir.

Les Excavations
Roland Laquerre inc.

excavation • transport en vrac • fosse septique

819-292-2306 page1 : 819-372-8239

143, Route 265, C.P. 33 - Parisville QC - G0S 1X0 - exrolandlaquerre@bellnet.ca



LE PARISVILLOIS

est un bulletin d'information publié quatre fois par année par la Municipalité de Parisville. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Parisville. Il paraît en janvier, avril, juillet et octobre.

Date de tombé pour vos articles:

7 mars

7 juin

7 septembre

1er décembre

faites parvenir à: info@municipalite.parisville.qc.ca

Merci aux bénévoles et collaborateurs sans qui ce bulletin municipal ne pourrait être un succès!

Montage et conception graphique:
François Gaudreault

Coordinatrice:
Dominique Lapointe

Correction:
Marie-Blanche L'Héroult

Coordinatrice des organismes:
Marielle Lafond

Collaborateurs:
Marie-Blanche L'Héroult,
Lucie Pérusse,
Marielle Lafond,
Colette Quelet,
Marie-Josée Michel,
Karine Tousignant,
L'abbé Réjean Lussier,
Thérèse Beaudet,
France Laquerre,
Sylvie Tousignant,
la SQ et le SSIMRCB



Statistique Canada : le Recensement de 2011

Le prochain recensement du Canada se tiendra en mai 2011.

Les données du recensement sont importantes pour toutes les collectivités et sont essentielles dans la planification des services tels que les soins de santé, l'emplacement des garderies, les redevances que la municipalité reçoit ainsi que les services de police et de sécurité des incendies.

Soyez du nombre!

Le questionnaire du recensement est un questionnaire court de 10 questions qui recueille les données démographiques de base tels que l'âge, le sexe et la langue maternelle.

Au début du mois de mai, les trousseaux jaunes du recensement seront livrés dans chaque logement au pays. Ces trousseaux contiennent les renseignements

nécessaires pour répondre au questionnaire en ligne. La copie papier sera aussi disponible.



Les questionnaires dûment remplis fourniront de précieux renseignements dont se serviront tous les échelons du gouvernement pour prendre des décisions concernant votre quartier et votre collectivité.

*Soyez du nombre et participez
au Recensement de 2011 !*

Pour obtenir plus d'information concernant
le Recensement de 2011,
consultez le site www.recensement2011.gc.ca.

Appel aux artistes de la municipalité : Invitation à illustrer une page du calendrier 2012 de la MRC de Bécancour

Dans le cadre du plan d'action culturel triennal de la MRC de Bécancour, le Comité Culturel est à la recherche d'artistes en arts visuels, amateurs ou professionnels pour illustrer son calendrier 2012. Les artistes devront être résidents des municipalités de Ville de Bécancour (Bécancour, Gentilly, Sainte-Angèle-de-Laval, Sainte-Gertrude, Saint-Grégoire, Précieux-Sang), Deschailons-sur-Saint-Laurent, Fortierville, Lemieux, Manseau, Parisville, Sainte-Cécile-de-Lévrard, Sainte-Françoise, Sainte-Marie-de-Blandford, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Saint-Pierre-les-Becquets et Saint-Sylvere.

Le projet est ouvert aux artistes en arts visuels dans les disciplines de la peinture, du dessin, de la photographie, de la sculpture, de la gravure, de l'installation, du vitrail, des arts numériques et multidisciplinaires. Divers médiums peuvent être utilisés comme le fusain, le pastel, l'aquarelle, la peinture à l'huile ou à l'acrylique, le collage mixte, l'aérographe, les crayons de couleurs, l'encre, etc.

Aucun sujet n'est retenu. Cependant il devra s'agir d'œuvres originales et uniques. Les œuvres ne devront pas avoir été présentées à un autre concours et elles devront être disponibles pour le montage du calendrier et pour une exposition collective. Les installations devront être transportables, au frais de l'artiste, pour des fins d'exposition.

Au total, 17 artistes seront choisis par un jury, soit un artiste par municipalité et secteurs de Ville de Bécancour.

Les artistes peuvent soumettre un maximum de deux œuvres. Le dossier de présentation doit inclure une ou plusieurs photographies de qualité de chaque œuvre ainsi que le formulaire d'inscription ci-joint.

Les projets doivent être déposés aux bureaux de la MRC de Bécancour au plus tard le vendredi 26 août 2011.

Les œuvres présentées, sélectionnées ou non, seront exposées lors des Journées de la Culture du 30 septembre au 2 octobre 2011.

Vous pourrez télécharger le formulaire à l'adresse suivante:
www.municipalite.parisville.qc.ca/formcal.pdf

COMMANDE POUR EMPORTER	LIEU DE RENCONTRE CHAQUE APRÈS-MIDI POUR LE CAFÉ
Casse-Croûte Le Rubis	• MENU DU JOUR • FRITES • HOT DOG • FILET DE SOLE • CRÈME GLACÉE • MOLLE (enrobage varié)
1236, ROUTE 265 NORD PARISVILLE, Qc. G0S 1X0	LINDA AUGER, prop. (819) 292-2716



Votre communauté



Campagne 2011 de la C.V.A.

La campagne de Contribution Volontaire Annuelle pour 2011 vient de se terminer. Si vous étiez absent, ou encore si vous êtes de nouveaux paroissiens, et que vous n'avez pas été visité par un de nos solliciteurs, vous pouvez toujours vous manifester auprès de la fabrique de la paroisse pour offrir votre soutien financier qui sera bien apprécié.

Nous remercions toutes les personnes qui ont déjà contribué.

Réjean Lussier, prêtre-curé



Petit mot de vos marguilliers

Grâce au journal, le conseil de fabrique est heureux de communiquer avec vous.

Les marguilliers remercient sincèrement toutes les familles qui ont donné lors de la campagne de la C.V.A. (contribution volontaire annuelle). Au 16 mars 2011, nous avons recueilli la somme de 25 273.\$ soit 91% de l'objectif fixé par le conseil de fabrique. Pour ceux et celles qui n'ont pas contribué, vous pouvez le faire en tout temps.

Un merci sincère à tous les bénévoles qui acceptent d'aller cogner aux portes, nous sommes très reconnaissants de cette aide précieuse que vous nous donnez. Nous sommes assurés que cette façon de faire apporte un meilleur résultat et ce afin de maintenir nos services.

Il ne faut pas oublier tous ceux et celles qui travaillent dans l'ombre; leur collaboration est essentielle au bon fonctionnement de notre communauté. **MERCI!**

Le conseil de fabrique Colette Ouellet, prés. d'ass.

Horaire de la semaine Sainte 2011

Office du Jeudi Saint:

20h00 à l'église de Sainte-Françoise

Office du Vendredi Saint:

15h00 à l'église de Deschaillons

Chemin de Croix:

20h00 à l'église de Parisville

Office de la Vigile Pascale:

20h00 à l'église de Fortierville



Messes de Pâques

8h30 à l'église de Sainte-Françoise

10h00 à l'église de Parisville

11h15 à l'église de Deschaillons

PORTES & FENÊTRES
P.E. PÉRUSSE ET FILS INC.

Alain Pérusse
620 Principale Est,
Parisville, Québec
G0S 1X0
T 819 292-2096
F 819 292-2594

RBQ: 8262-5120-10 PEPERUSSE.COM

Déjeuner cabane à sucre
Casse-Croûte
Le Rubis
Dimanche le 3 avril 2011
de 8h00 à 13h00

17.25\$ TX. INCL.
à volonté

Prendre note :
Dimanche de Pâques
FERMÉ

Info : Linda 819-292-2716

Naissances

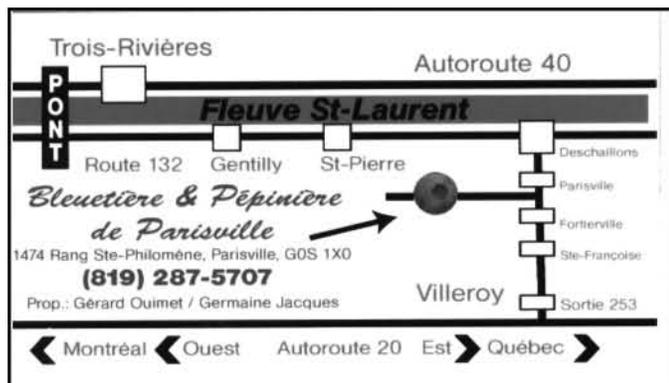


Shany St-Onge née le 3 janvier 2011
Fille de Marie-Pier Toutant et Yves St-Onge



Décès

Mme Carmel Badeau Roux
décédée le 05 mars 2011 (96 ans 8 mois)
Mère de Régnald et Marcel Roux



AVIS PUBLIC LOCATION DE CABANE À SUCRE



La MRC de Bécancour, à titre de gestionnaire de terres publiques intramunicipales, a construit à des fins de location, une cabane à sucre dans une érablière comptant environ 400 entailles. La cabane est située sur le lot 723-306, rangs 12 et 13 Est à Ste-Françoise.

Les personnes intéressées à louer la cabane à sucre et le terrain supportant l'érablière visée (\pm 4,0 ha) pourront, moyennant un coût de 10 \$, se procurer les documents nécessaires pour poser leur candidature au bureau de la MRC de Bécancour (3689-1, boul. Bécancour, Bécancour (Québec), G9H 3W7, (819) 298-2070).

Les offres seront reçues jusqu'au vendredi 27 mai 2011 inclusivement au bureau de la MRC de Bécancour (l'étampe de la poste en faisant foi). Les offres doivent parvenir à la MRC dans l'enveloppe fournie à cet effet et portant la mention « Location cabane à sucre ». Seules les offres présentées sur le formulaire fourni par la MRC et dûment remplis seront considérées comme valides. La MRC ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des offres reçues sans être tenue de motiver sa décision et n'encourt aucune poursuite ou réclamation à la suite de telle décision. Toute offre non conforme aux présentes pourra être rejetée par la MRC.

Suite à l'analyse des offres, un tirage au sort sera effectué parmi les candidatures retenues. Les candidatures retenues et leur rang au tirage au sort, pourront être consultés au bureau de la MRC.

Donné à Bécancour, ce 27 janvier 2011

Imaginez l'avenir avec la SADC DE NICOLET-BÉCANCOUR

LA SADC OFFRE AUX ENTREPRENEURS DES PRÊTS COMPLÉMENTAIRES AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES POUR **LE DÉMARRAGE, L'ACQUISITION, LA CROISSANCE OU LA CONSOLIDATION** D'UNE ENTREPRISE.

VOUS AVEZ UN PRÊT À LA SADC?

Services gratuits :

Conseils pour faciliter la gestion de votre entreprise (diagnostic d'entreprise, lecture d'états financiers, ratios financiers, gestion des ressources, etc.).

Soutien dans le développement d'outils (comptabilité, ventes et production, ressources humaines, communication et marketing, etc.).

AUTRES SERVICES OFFERTS :

Clients "Mystère": évaluation du service à la clientèle pour les commerces de détail et les entreprises de service. Diagnostic des forces et des faiblesses et élaboration de pistes de solutions.

Mentorat: jumelage entre un entrepreneur ou gestionnaire d'expérience (mentor) et un nouvel entrepreneur (parrainé) permettant à ce dernier d'apprendre et de développer son expertise et son savoir-faire.



« Je développe ici »

**YSABELLE THERRIEN, PROPRIÉTAIRE
DE L'IMPRIMERIE INFOTRAITEX INC.**

DE PRENDRE PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ET DE
CONTRIBUER À SON DÉVELOPPEMENT. JE VO
IS UN AVENIR EN RICHESSES ET PROMETTEUR



SADC

Société d'aide au développement des
collectivités de Nicolet-Bécancour inc.
Développement économique Canada appui financier à la SADC

CONTACTEZ-NOUS AU 819 233-3315 OU VISITEZ LE www.sadcnicoletbecancour.ca



NATHALIE DUBÉ
ANALYSTE FINANCIER

GUY MASSON, DIRECTEUR
SERVICES AUX ENTREPRISES

FRANCE ROSS, CONSEILLÈRE
EN GESTION



Vos organismes



fadoq

Club Parisville

Historique

Fondée en 1971 la FADOQ-Région Centre-du-Québec fête cette année son 40^e anniversaire. 17500 membres dans 73 Clubs. Notre organisme est affilié au Réseau FADOQ, qui est le plus important regroupement de personnes de 50 ans et plus avec 280 000 membres répartis dans 16 regroupements régionaux. Mission : Accroître la qualité de vie

Activités à venir

Cabane à sucre le 8 avril à l'érablière Joly de Lotbinière

Assemblée générale le 20 avril à la salle du Centre, avec prix de présence.

La journée FADOQ à vélo aura lieu mercredi le 8 juin dans la région de Nicolet

Bingo mensuel : le 3^e vendredi du mois à 19h30 à la salle du Centre

Journée inter-club, notre région en action

- le 9 juin à Fortierville 819-287-4058
- le 15 juin 2011 ici-même à Parisville 819-292-2569
- le 21 juin à Ste-Françoise 819-287-5972
- le 17 août à Deschaillons 819-292-2845

Cours d'informatique

Plusieurs ont bénéficié de cours en informatique. Si d'autres personnes sont intéressées ; il suffit que nous regroupions huit membres et nous pourrions céder une date. Ex : internet, traitement de texte ou excel.

Le magazine Virage est publié 4 fois par année et les membres de la FADOQ sont abonnés de façon automatique et sans frais supplémentaires.



www.fadoq.cdq.ca

Pour information : Hélène Guimond, présidente
819-292-2569



Cercle de Fermières Parisville

Thème de l'année :

un bouquet de solidarité toujours florissant

En mai 2009, nous avons accueilli ici à Parisville un grand événement: l'exposition et le Congrès Régional. Cette année, c'est le Cercle de Fermières Deschaillons qui en est l'hôte. Environ 200 pièces qui proviennent des 36 Cercles de la région seront présentées dans le cadre du concours d'arts textiles.

Venez admirer le savoir-faire de nos artisanes; il y aura des jupes tissées, des robes d'été pour fillettes, des centres ou napperons en tricot d'art à l'aiguille, des coussins avec broderie au point de Beauvais ainsi que des cartes brodées dans le volet artisanat-jeunesse et bien plus encore dans la section créativité.

Rendez-vous à Deschaillons-sur-St-Laurent

Judi le 12 mai: Ouverture de l'exposition de 19h. à 21 h

Vendredi 13 mai: Exposition de 13h. à 21 h

Samedi 14 mai: Exposition de 8h. à 14 h

Congrès 9 h à 15 h 30 pour les membres Fermières

À Parisville, nos activités se poursuivent : le tricot les 2^e et 4^e samedis de chaque mois de 9h à midi. La courtpointe collective se poursuit le mardi en après-midi de 13h30 à 15h30.

Ces deux activités sont ouvertes à tout le monde ; même les non-membres. Nous sommes toujours heureuses d'accueillir des personnes qui veulent apprendre de nouvelles choses.

Entre-temps, profitez de la période de Pâques avec vos familles. Ne mangez pas trop de chocolat, la modération a bien meilleur goût.

Marielle Lafond, présidente tél.:819-292-2744

Dîners communautaires de Parisville

En avril : Parfois avec le temps, certaines règles de sécurité nous échappent. Sébastien Demers, pompier-préventionniste, nous rappellera ces règles, nous informera sur les outils de la sécurité incendie et bien plus!

En mai : Après le succès obtenu au mois février, l'agente de la Sureté du Québec, Sylvie Gélinas-Lamy, sera de nouveau parmi nous. Elle viendra nous présenter le programme Aîné-Avisé, Ce programme vous informera sur l'abus et la fraude envers les aînés. Elle pourra répondre à vos questions et même vous diriger vers les ressources appropriées.

Au nom du Centre d'action bénévole, j'aimerais profiter de cette opportunité, pour remercier le comité bénévole de Parisville ainsi que toute ceux qui de près ou de loin mettent la main à la pâte pour faire des dîners une rencontre agréable où il est bon de passer un moment en bonne compagnie.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Le 4^{ème} mercredi de chaque mois

1170, rue du Terrain de jeux, Parisville Cotût: 9 \$

Pour information ou réservation: **Gilberte Beaudet 819-292-3458**

OMH Parisville

habitation
à loyer modique

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Logement à louer

Pour personne à faible revenu de 50 ans et plus.

Informations : **Marielle 819-292-2744**

3 1/2
pièces au
2^e étage

Vos loisirs



Les membres du comité des Loisirs tiennent à souligner la participation et l'implication des citoyens de notre municipalité lors de la 8^{ième} édition du Fest'Hiver de Parisville! Encore une fois cette année, votre présence est synonyme de réussite et vous côtoyer est un plaisir pour chacun de nous! La programmation 2011 nous a permis de réaliser un profit net de 7 055,48 \$! Merci à tous!

La période de vote pour le projet «Création d'un parc d'eau à Parisville» (une initiative de Pepsi), s'est terminé le 28 février dernier. Rappelons-nous que la candidature des Loisirs avait été retenue dans la catégorie «Projet de 25 000\$», parmi près de 300 autres projets à travers le Canada. Nous avons terminé notre course au 29^{ième} rang. Merci à tous ceux qui nous ont appuyés!

L'assemblée annuelle des Loisirs de Parisville aura lieu mardi, le 5 avril prochain, à 19 heures, au chalet des sports de Parisville. Il sera question des finances de notre organisme et des projets futurs. Nous vous invitons, en grand nombre, à assister à cette rencontre!

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous désirez vous impliquer au niveau des loisirs dans notre municipalité. De nouvelles idées sont toujours les bienvenues!

Les membres du comité des Loisirs de Parisville.

AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS

A compter du **1er mai 2011**, le nouveau de téléphone de la **Salle du centre (croquet)** et du **Chalet des loisirs** sera le **819-292-2644**. Les deux numéros actuels seront abolis. Cette nouvelle mesure permettra à la Municipalité d'économiser près de 2000\$ annuellement en frais de téléphonie.



Centre d'action bénévole
de la MRC de Bécancour

Lancement de la

Semaine de l'action bénévole du 10 au 16 avril

Thématique de l'année :

Des gens et des gestes

La campagne 2011 rendra donc hommage à ces milliers d'hommes et de femmes qui posent des gestes si importants à la santé collective de notre société.

Nous profitons de l'occasion pour vous inviter à notre brunch du lancement de la Semaine de l'action bénévole qui vise à reconnaître l'implication bénévole des gens dans leur communauté.

L'activité aura lieu :

le 10 avril 2011

**Salle Yvon-Guimond
de Gentilly dès 11 h**

12\$ par personne

Repas préparé par le Service
de traiteur Mario Grondin

Billets disponibles
Centre d'action bénévole
de la MRC de Bécancour

Point de service: 819 298-2228

Siège social : 819 288-5533

Au menu :
Messe à l'église de Gentilly 10h30
en compagnie de la Chorale
Les Chanterelles de l'espoir
ainsi que de la chorale paroissiale

Conférence par:
Dre Louise Rouleau, rhumatologue,
Hommage à Fernand Potvin,
Prix de présence, rires et surprises!

Bienvenue à vous tous !!!

Centre de santé et de services sociaux
de Bécancour-Nicolet-Yamaska

Vous souffrez du diabète?

Le Centre de santé et de services sociaux
de Bécancour-Nicolet-Yamaska,
organise gratuitement des rencontres
pour vous aider à mieux contrôler
votre diabète.

Il y a des rencontres prévues à Gentilly,
Fortierville et St-Grégoire.

Pour obtenir plus d'information et pour
vous inscrire, vous pouvez communiquer
avec nous au Centre Fortierville

Guylaine Auger au 1-800-263-2572 ou
(819) 287-4442 poste 241 ou
(819) 298-2144



La Coop
Parisville



Richard LAROCHE, AGR.
Directeur général

1098, route 265 Nord, Parisville (Québec) G0S 1X0
Tél.: (819) 292-2303 Téléc.: (819) 292-3255
Courriel: rlaroche@coopparisville.ca

La force d'un réseau



- Excavation
- Déneigement

Les Entreprises
Jacques Beaudet Inc.

Carl Beaudet / Steve Beaudet
Cell.: 819-609-9174 / 819-386-8505

825, Principale Est
Parisville (Québec)
G0S 1X0

Téléphone: 819-292-2174
Télécopieur: 819-292-1536
Pagette: 819-370-0907



PRÉVENTION DES ABUS ENVERS LES ÂÎNÉS

Un des mandats de la Sûreté du Québec consiste entre autres à protéger la population contre tous les types d'abus et de collaborer avec d'autres organismes offrant des programmes d'aide à la population. Voici quelques conseils de prévention pour protéger les aînés de divers types d'abus :

LA VENTE ITINÉRANTE :

- Vérifiez si le vendeur a un permis valide de vente itinérante émis par la municipalité. La vente itinérante doit se faire entre 10h00 et 20h00 seulement. Vous pouvez vérifier la validité du permis auprès de la municipalité.
- Si vous n'êtes pas intéressés, soyez ferme : « Je n'ai pas le temps », « Je ne suis pas intéressé »;
- Demandez une carte professionnelle et une pièce d'identité avec photo pour vous assurer de son identité;
- Bien verrouiller vos portes et fenêtres, ayez un bon éclairage extérieur, ne jamais ouvrir aux étrangers;
- S'il demande d'entrer pour appeler, demandez lui d'attendre dehors et offrez-lui de le faire pour lui;
- Si c'est un réparateur (câble, téléphone, électricité, etc.), appelez la compagnie pour vérifier;
- Faites attention aux beaux-parleurs et ne signer rien avant de vous informer auprès d'un ami. Dans le cas contraire, vous avez 10 jours pour mettre fin à un contrat de vente itinérante. Appeler la police si la personne vous harcèle;
- Les produits miracles n'existent pas sinon ils seraient en magasin et tout le monde ferait la file pour l'obtenir.

LA SOLLICITATION TÉLÉPHONIQUE :

- Dans le doute, ne donner pas vos numéros de carte de crédit, d'identification personnel (NIP), d'assurance sociale, de permis de conduire et votre date de naissance;
- Donnez-vous le droit de raccrocher car rien ne vous oblige à rester en ligne. Vous n'êtes pas obligés de répondre aux questions. Ne dites jamais que vous êtes seul à la maison ;
- Voyez le produit avant d'acheter. Demandez de vous envoyer les documents par courrier pour consultation;
- Demandez son numéro de téléphone et son adresse puis vérifiez auprès de son entreprise plus tard;
- Faites attention aux beaux-parleurs : « Vous êtes le gagnant d'un concours », « Il nous manque des informations personnelles afin de compléter votre fiche », « C'est pour un sondage ». Sachez déceler l'arnaque;

LES GRANDS EXCÈS DE VITESSE : FREINONS LA VITESSE EXCESSIVE.

La conduite à haute vitesse est un fléau sur notre réseau routier et elle constitue une des principales causes de collisions. Dans le but d'améliorer le bilan routier et la sécurité sur nos routes, des sanctions plus sévères ont été mises en place afin d'enrayer les grands excès de vitesse.

Qu'est-ce qu'un grand excès de vitesse?

Vous commettez un grand excès de vitesse si vous dépassez :

- de 40 km/h ou plus la limite de vitesse permise dans une zone de 60 km/h ou moins;
- de 50 km/h ou plus la limite de vitesse permise dans une zone de plus de 60 km/h et d'au plus 90 km/h;
- de 60 km/h ou plus la limite de vitesse permise dans une zone de 100 km/h.

La personne qui commet un grand excès de vitesse est passible d'une amende égale au double de celle prévue, soit d'une amende allant de 350 \$ à plus de 1100 \$. Cette amende sera par ailleurs portée au triple, si au cours des 10 années précédant la déclaration de culpabilité, la personne a fait l'objet de plus de deux déclarations de culpabilité pour un grand excès de vitesse.

Par exemple, si un conducteur circule à une vitesse de 95 km/h dans une zone où la limite de vitesse permise est de 50 km/h, le montant total de l'amende sera de 528 \$. et entraînera l'accumulation de 6 points d'inaptitude pour une première infraction, si vous êtes déclaré coupable.

Le législateur a également prévu de nouvelles sanctions dans le Code de la sécurité routière aux contrevenants de ce type d'infraction. Il s'agit de la suspension immédiate de votre permis de conduire. Dès la première infraction, les policiers procéderont à la suspension immédiate de votre permis, pour une période de 7 jours. En cas de récidive survenue dans les 10 ans suivant une déclaration de culpabilité, votre permis de conduire sera suspendu sur-le-champ pour une période de 30 jours.

De plus, la saisie immédiate de votre véhicule pour une période de 30 jours s'ajoute aux sanctions prévues par la Loi, si vous en êtes à votre deuxième infraction dans une zone de 60 km/h ou moins.

Finalement, des sanctions plus sévères sont prévues pour les infractions subséquentes.

Pour plus d'information, consultez le site internet de la Société de l'assurance automobile du Québec au : www.saaq.gouv.qc.ca.

*La sécurité routière,
c'est l'affaire de tous!*





prévention

Réduction d'assurance? À vérifier!

Depuis la régionalisation du Service incendie en 2008, plusieurs modifications ont été apportées au sein du Service et plusieurs éléments ont évolués. En passant par la formation des pompiers et des officiers, l'arrivée de nouveaux camions, l'achat d'équipements neufs et plusieurs autres éléments, le Service Incendie s'est graduellement ajusté aux différentes normes en vigueur qu'il doit respecter.

Il est également à noter que la caserne #12, situé à Lemieux, a été déplacée de façon stratégique et que l'ensemble des 6 casernes couvrant notre territoire peuvent intervenir sur l'ensemble du territoire lorsque nécessaire.

Compte tenu de toutes ces raisons et d'autres encore, le Service Incendie **vous invite à vérifier auprès de votre compagnie d'assurance à savoir si vous pouvez obtenir une réduction d'assurance suite à l'un ou des changements survenus depuis ces 2 dernières années.** Les résultats peuvent varier en fonction de la compagnie d'assurance qui vous assure.

Dépôts d'extincteurs portatifs

Il est important de se rappeler que des dépôts d'extincteurs portatifs ont été instaurés par la compagnie CFS dans les différentes municipalités desservies par le Service Incendie afin de faciliter l'accès à la recharge et à l'entretien des extincteurs. Une façon simple de s'assurer du bon fonctionnement de notre extincteur.

Pour Parisville, le point de dépôt est la **Coop de Parisville (quincaillerie)**

Il est également possible de vérifier avec la compagnie d'assurance qui vous assure afin de s'assurer qu'il fournisse ou non la recharge des extincteurs portatifs. Les résultats peuvent varier en fonction de la compagnie d'assurance qui vous assure.

Il est important de se rappeler que vous pouvez communiquer au bureau, sur les heures ouvrables, afin d'obtenir de l'information sur les diverses questions que vous avez en relation avec les incendies. Il nous fera plaisir de vous informer ou de vous référer à une personne ressource.

Ensemble, réduisons les risques d'incendie!

Quelque chose à brûler ?

Avec l'arrivée du beau temps, certains citoyens ont déjà commencé à brûler des branches et d'autres résidus admissibles. Il est important de rappeler qu'un permis de brûlage est obligatoire et ce, tout au long de l'année, afin de faire brûler des branches, des planches, des matériaux de construction autorisés etc. Voici un résumé de ce que comprend un brûlage sécuritaire et les éléments importants à retenir.



Avant le brûlage

Avant d'effectuer le brûlage, il faut :

- S'assurer d'effectuer la demande de permis de brûlage en avisant les autorités responsables. Il est préférable de demander le permis quelques jours avant la date prévue pour ne pas retarder le brûlage.
- S'assurer de disposer et rassembler ce que l'on veut faire brûler en un tas avant la visite de l'autorité et en obtenir l'approbation.
- Disposer les matières à une hauteur maximale de 2.5 mètres ou 8 pieds.
- Vérifier le danger d'incendie de la SOPFEU afin de valider si il est possible de faire un feu à ciel ouvert. Vous pouvez rejoindre la SOPFEU aux coordonnées suivantes :
- Téléphone : 418 871-3341.
Pour signaler un incendie : 1 800 463-FEUX (3389)

Site Internet : http://www.sopfeu.qc.ca/fr/etat_de_la_situation/carteIncendies.php

Pendant le brûlage

Pendant le brûlage, il faut :

- Posséder un extincteur portatif sur les lieux du feu.
- S'assurer que le feu soit, de l'ignition à l'extinction finale, sous la responsabilité d'une personne adulte présente sur les lieux.
- Éviter d'allumer le feu lorsque la vitesse du vent excède 20 kilomètre à l'heure (Vent modéré à fort).
- S'assurer de conserver un dégagement minimal de tout élément, combustible ou non, jugé dangereux par l'autorité compétente et conserver un dégagement de 10 mètres de tout bâtiment.
- S'assurer de ne pas brûler de matières dangereuses ou polluantes.
- S'assurer d'avoir un moyen de communication pour signaler tout échappée du feu.

Après le brûlage

Après le brûlage, il faut :

- S'assurer de quitter les lieux seulement lorsque le feu est totalement éteint.
- S'assurer d'éteindre complètement le feu si l'adulte responsable doit quitter avant l'extinction totale du feu.

Si vous désirez suggérer des sujets pour lesquels vous voulez recevoir de l'information au niveau de l'incendie, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante: prevention@mrcbecancour.qc.ca

Pour de plus amples informations, veuillez contacter votre service incendie.

Sébastien Demers
Technicien en prévention des incendies
Bureau : **819-288-5694**
Cellulaire : **819-448-3646**
Prevention@mrcbecancour.qc.ca



Les cours d'eau: compétence exclusive de la MRC



C'est la Loi qui définit les Municipalités Régionales de Comté (MRC) comme étant l'instance ayant la compétence exclusive à l'égard des cours d'eau à débit régulier ou intermittent de son territoire.

Cours d'eau ou fossé ?

Il peut être parfois difficile de différencier un cours d'eau d'un fossé. Même les lits d'écoulement créés entièrement par l'homme peuvent être des cours d'eau au sens de la Loi. Un lit d'écoulement ressemblant à un fossé peut être considéré comme un cours d'eau sous compétence de la MRC. Il faut donc être prudent lorsqu'on planifie des travaux. Étant donné que la définition d'un cours d'eau est parfois mal interprétée, informez-vous auprès du responsable des cours d'eau de la MRC lorsque des travaux sont prévus.



Le règlement de la MRC de Bécancour

Ce règlement prévoit d'abord que toute intervention qui affecte ou est susceptible d'affecter l'écoulement des eaux d'un cours d'eau est formellement prohibée, sauf si elle est autorisée par l'autorité compétente. Donc, avant d'intervenir, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation de la MRC pour toutes les interventions dans un cours d'eau.

Exemple d'interventions nécessitant une autorisation :

Installation d'un ponceau, d'un pont ou d'un passage à gué.

Sortie de drainage (fossé, drainage, rigole, etc.).

Travaux de stabilisation de rive (enrochement, mur de soutènement, etc.).

Les cours d'eau, l'engagement de chacun :

• MRC

- Aménagement
- Entretien

• Municipalité

- Démantèlement des barrages de castors
- Démantèlement des embâcles

• Propriétaire riverain

- Retrait des obstructions à l'écoulement des eaux. (branches, tronc d'arbre, déchets etc.)

Le propriétaire riverain doit aviser le responsable avant d'intervenir !

« Il est nécessaire d'obtenir une autorisation de la MRC pour toutes les interventions dans un cours d'eau. »



La bande riveraine est d'une importance capitale dans la prévention de la contamination de l'eau, ainsi que dans la protection des habitats pour la faune et la flore. Maintenez-la végétalisée !

Gala amateur & Souper Spaghetti

Agrémenté d'un mini concert
Avec un talent de chez nous : France Laquerre

Bienvenue à tous !

Au profit de
L'Association des personnes handicapées
de la MRC de Bécancour

Samedi le 9 avril 2011 à Parisville

Salle municipale au 1260 rue St-Jacques

De 13h00 à 20h00

Inscription
sur place dès 11h30
Accompagnateur M. Robert Hébert

Permis de boisson
Rafraîchissement sur place

Coût d'entrée gala : **6.00\$** (pour la journée)
Coût du souper / concert : **10.00\$** (à partir de 17h00)

Chansons, musique, danses, humour, conteurs ... selon vos talents !

*Merci de venir partager votre talent pour cette cause qui nous tient à cœur.
Merci aussi à tous ceux qui viendront applaudir nos participants !*

Pour informations : Martine Vézina 292-2613 / Denis Paris 292-3069 / Linda St-Hilaire 292-3419



**CONSTRUCTION
PERUSSE INC.**

ENTREPRENEUR
GÉNÉRAL

292-2645

1212, Rte 265, Parisville, prop.: Normand Pérusse
Qc. G0S 1X0

Garage R. Paris inc.

Débosselage - Peinture
Anti-Rouille à l'huile Neuve
Pose de Pare-Brise
Vente d'Auto



1057, Route 265
Parisville, Lotb., Qué.
G0S 1X0

Bur.: (819) 292-2333
Fax: (819) 292-2916

Rés.: (819) 292-2618



Soyez des nôtres le
samedi 11 juin à 18h
à l'**Aréna de St-Pierre.**

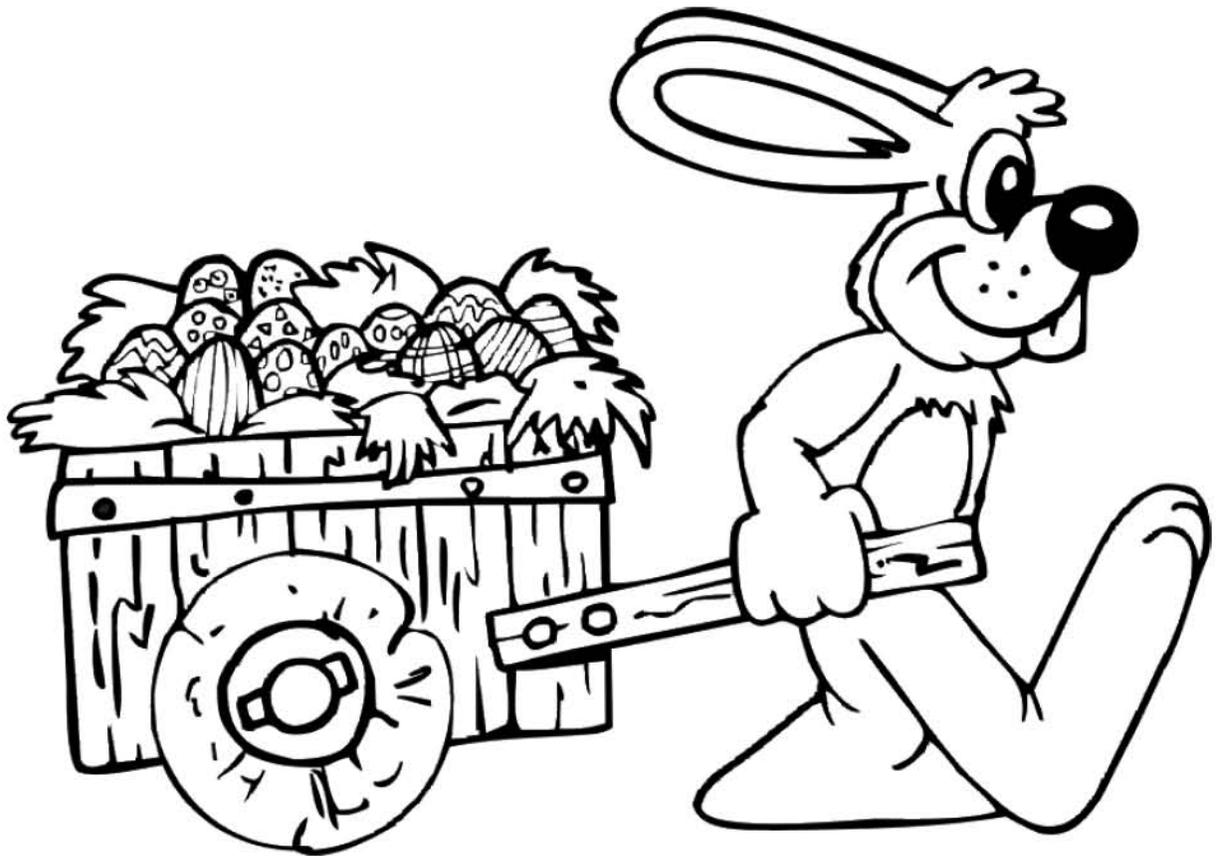
Il ne vous en coûtera que 25\$
pour le homard et 12\$ pour le spaghetti.

Pour les jeunes de 6 ans et moins,
le spaghetti est gratuit.

***Cette année on se serre la pince à St-Pierre-les-Becquets
lors du traditionnel souper aux homards.***

Des homards frais des Îles-de-la-Madeleine cuits sur place seront servis avec riz, salade, petits pains et dessert. Pour vos parents ou amis qui ne sont pas amateurs de homard, mais qui aimeraient partager le souper et la soirée avec vous, nous offrons une assiette de spaghetti avec une sauce à la viande. Vin, bières, boissons gazeuses et eau seront en vente sur place, à très bas prix. Une soirée dansante terminera la soirée.

Billets en vente : Yvon Potvin 819 263-2248 et Edwin Lapierre 819 263-2770



Thème : Travailler (5 lettres)

I	N	J	E	C	T	E	R	E	L	C	R	A	S	R
D	R	S	O	U	S	T	R	A	I	R	E	J	E	E
E	R	E	T	L	S	O	I	G	N	E	R	A	C	D
M	E	S	S	A	A	A	S	P	I	R	E	R	H	I
E	N	I	R	I	B	A	T	I	R	R	N	D	E	G
T	N	G	E	A	L	I	E	I	E	C	R	I	R	E
T	O	N	D	R	E	I	L	R	E	V	O	N	E	R
R	I	E	I	E	R	P	B	I	D	R	V	E	P	I
E	S	R	U	S	M	M	L	A	S	U	I	R	A	U
H	U	T	G	E	E	O	A	A	T	E	O	G	R	D
C	F	O	R	M	E	R	L	N	N	P	R	C	E	A
E	O	R	E	E	R	G	A	I	I	T	M	V	R	R
P	E	D	I	R	I	G	E	R	R	E	E	O	I	T
T	I	R	E	R	E	T	N	O	M	E	R	R	C	R
R	D	E	G	R	A	I	S	S	E	R	E	D	I	V

Agréer	Planter
Aspirer	Rédiger
Bâtir	Remonter
Coder	Remplir
Comptabiliser	Rénover
Coudre	Réparer
Dégraissier	Sabler
Démembrer	Sarcler
Démettre	Sécher
Démolir	Semer
Diriger	Servir
Écrire	Signer
Ériger	Soigner
Former	Soustraire
Fusionner	Stabiliser
Guider	Tirer
Injecter	Tondre
Jardiner	Tordre
Manier	Traduire
Orner	Vider
Pêcher	